This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Arc 1838.25

Harvard College Library

FROM THE

SALISBURY FUND

Given in 1858 by Stephen Salisbury, of Worcester, Mass. (Class of 1817), for "the purchase of books in the Greek and Latin languages, and books in other languages illustrating Greek and Latin books."

MARQUES
DE POTIERS

RELEVÉES PAR

M. ALEXANDRE PAPIER, PRÉSIDENT

Extrait du Bulletin n° 21 de l'Académie d'Hippone.

BONE
TYPOGRAPHIE ALEXANDRE CARLE, PLACE CARAMAN.

1885

Jan 6. 1921
Client

Arc 1838.25
V

(Extrait du *Bulletin* 21, fascicule 1, de *l'Académie d'Hippone*, 1885).

MARQUES DE FABRIQUE

Relevées par M. PAPIER, *président*,

sur des lampes et autres poteries romaines trouvées en Algérie et en Tunisie.

1

Au-dessous d'une lampe de couleur rose pâle, ornée d'un génie ailé debout devant un petit autel, jouant de la flûte double, *tibiae pares*.

Larg. 7 centimètres; long. 95 millimètres; haut. 2 centimètres :

STACTE ꝺ

Caractères en creux, hauts de 3 mill. et assez lisibles.

Huebner dit avoir vu au musée de Manchester deux lampes trouvées au cap Dimas, dans les ruines de Thapsus, sur l'une desquelles il a lu STACTE et sur l'autre STACTI suivi d'un cœur ou feuille de lierre (1).

Notre lecture prise sur une marque encore très lisible, confirme donc celle de Huebner et la marque de ses deux lampes ne diffère de la nôtre qu'en ce que le cœur ou la feuille de lierre qui la termine est placée sur la ligne d'écriture et non au-dessus comme il semble l'indiquer.

Trouvée à Cherchel (Coll. de M. de Chancel, sous-préfet).

2

Au-dessous d'une lampe en terre grise, ornée d'une tête d'homme

(1) Toutes les lampes que M. de Chancel à bien voulu mettre à notre disposition et nous laisser étudier à loisir, sont de forme ronde, à surface concave. monolychnes ou à un seul bec et munies d'une anse bouclée ou de suspension, sauf celle porfant le n° 11 qui est bilychne ou à deux becs et avec anse triangulaire pleine. Quelques-unes sont en terre rouge (4, 9, 11, 12), mais d'un rouge mat plus ou moins clair. Quatre d'entre-elles (1, 4, 5, 6) sont aussi munies, près de l'orifice par lequel on y versait l'huile, d'un petit trou qui servait, sans nul doute, à recevoir l'épinglette avec laquelle on attisait et allongeait la mèche quand celle-ci venait à charbonner et à s'user.

Le pied sur lequel reposent nos plateaux et nos soucoupes *(scutellae)* est formé par une section horizontale du cylindre; sa hauteur varie de 10 à 17 millimètres.

remarquable par ses grandes oreilles, son nez forte[illegible]pâté et ses lèvres épaisses.

Long. 11 cent.; larg. 7 cent.; haut. 3 cent. :

C·TG°

Caractères en creux, hauts de 6 mill., passablement frustes et suivis d'un petit rond *(corona)* placé au-dessus de la ligne d'écriture.

Le *Corpus inscriptionum latinarum Africae* signale sous le n° 10478-40 une lampe du musée de Leyde trouvée en Afrique et portant la marque de fabrique C·TA. Reste à savoir si la lecture qu'il en donne d'après Janssen (*Mus. Lugd.* tab. 31, n° 292, p. 158) est exacte, ou si la nôtre n'a rien de commun avec elle.

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

3

Sur le fond intérieur d'un petit plateau ou soucoupe *(scutella)* en terre rouge, avec pied et rebord légèrement évasé. Diamètre : 169 mill.; prof., 2 centimètres :

MACRI·MA

Empreinte rectiligne longue de 23 millimètres et large de trois.

Caractères en relief et très bien conservés. Lettres M et A jumellées au commencement et à la fin.

Il est probable que le successeur et meurtrier supposé de Caracalla était de la famille de notre potier, car les historiens s'accordent à dire que l'empereur Macrinus (Marcus Opilius) était né à Caesarea, en 164, de parents pauvres et obscurs (1). S'il en était ainsi, notre

(1) Capitolin, après avoir cité une violente invective du sénateur Aurelius Victor Primus dans laquelle Macrin est traité « d'affranchi, né dans un lieu de prostitution, employé aux plus vils offices dans la maison impériale et toujours prêt à vendre sa foi; qui mena, sous Commode, une vie méprisable; qui perdit, sous Sévère, ses ignobles fonctions et fut relégué en Afrique où, pour couvrir la honte de cette condamnation, il apprit à lire, plaida de petites causes, puis déclama et rendit la justice; qui, enfin, gratifié d'anneaux d'or, devint avocat du fisc sous Verus Antonin, par la protection de son affranchi Festus, » ajoute bien : « La plupart des écrivains disent qu'il combattit comme gladiateur et qu'après avoir obtenu son congé, il passa en Afrique où il fut espion, puis greffier, puis avocat du fisc, emploi d'où il s'éleva aux plus hautes fonctions, » mais, comme tous ces détails de la vie de Macrin avant son élévation à l'empire sont très suspects, nous estimons qu'il est préférable de dire qu'il était tout simplement de basse extraction et d'une famille de *potiers*.

estampille ne manquerait pas, on le voit, d'un certain intérêt historique. Nous la croyons, en tous cas, inédite.

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

4

Dessous une lampe d'un rouge brique, ornée d'un paon vu de face et déployant sa queue en éventail. Long. 102 mill.; larg. 75 mill.; haut. 15 mill.

L·SEMPR

Caractères en creux, hauts de 4 à 5 millimètres, assez frustes malgré la belle conservation de la lampe.

On trouve le nom du potier *Sempr(onianus)* sur quatre lampes romaines du musée de Carthage, mais précédé ou suivi de la lettre Q, initiale du prénom *Quintus*, et de la formule EXOFI*(cina)*.

On l'a trouvé aussi, en 1883, à Sousse, sur le fond d'un plat en belle terre rouge, mais précédé de la lettre C, initiale du prénom *Caius* (1).

Il faut croire, par conséquent, que les poteries marquées au nom de *Lucius,* de *Quintus* et de *Caius Sempronianus* ne sont pas toutes de la même époque ou que, dans la famille *Sempronianus,* il y avait, à la même époque, plusieurs potiers renommés.

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

5

Au-dessous d'une lampe en terre rose, ayant pour sujet un renard au repos convoitant des grapes de raisin suspendues au-dessus de sa tête. Long. 105 mill.; larg. 75 mill.; haut. 24 mill.:

M·VIVSTI

Caractères en creux, hauts de 5 millimètres.

Un trou causé par accident a fait disparaître deux lettres de la marque qui est, en général, assez fruste, mais qu'il nous a été facile de restituer au moyen d'autres lampes trouvées à Cherchel, à El Djem, à Tunis, à Carthage, à Guelma, à Constantine, et qui portent à peu près la même marque.

Nous ferons remarquer, toutefois, que sur celles trouvées à Tunis,

(1) La réputation de Caius Sempronianus comme céramiste était, il paraît, très répandue, car son nom s'est trouvé sur des fragments de poteries recueillis un peu partout, en Gaule, en Bretagne, en Italie, en Espagne.

Janssen a lu MNOTIVSI, MNOVIVS et MNOVIVSII; que sur celles de Carthage, Humbert a relevé MIOIVIVS et Janssen VOVIVS (1); que sur celle de Guelma, le commandant Delamare a lu NOVIUS tout court, et que sur celles de Constantine, enfin, Cherbonneau, Wilmanns et L. Renier ont lu MNOVIVSTI.

Cette dernière lecture confirme donc en tous points la nôtre, et il ne nous reste plus qu'à savoir s'il faut lire comme Léon Renier et Wilmanns l'ont fait, M NOV*(ii)*VSTI (2) ou M NOVIVS TI.

Or, comme sur notre lampe de Cherchel la dernière syllabe TI est nettement séparé de NOVIVS, et que sur celle de Guelma le commandant Delamare a lu NOVIVS tout court, on serait presque en droit de repousser la leçon de Léon Renier et de G. Wilmanns et de lire :

M*(arcus)* NOVIVS TI*(berianus)* ou TI*(tianus)*

si le nom de IVSTI ne se voyait pas écrit en toutes lettres sur le fond de deux lampes en terre cuite des musées de Leyde et de Constantine, et si les prénoms, noms et surnoms des potiers africains ne se trouvaient pas toujours écrits au génitif sur leurs estampilles, la formule EXOFI*(cina)* étant sous-entendue (3).

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

6

Sur le fond d'une lampe en terre grisâtre ayant pour sujet d'ornement un sanglier courant à droite. Long. 105 mill.; larg. 72; haut. 25 mill. :

LFEDISEC

Caractères en creux, hauts de 5 millimètres, assez nets et bien conservés.

Le P. Delattre a relevé la même marque sur une lampe trouvée à

(1) Acad. d'Hipp. *Bull.* n° 18, p. 40, n°s 32-34 ; p. 44, n° 67 ; *Bull.* n° 21, fascicule 1, p. 42, n° 127.

(2) C. I. L. A. T. VIII, n° 10478-30.

La marque MNOVIVSTI a été relevée également par le P. Delattre sur une lampe trouvée à Carthage. (Acad. d'Hipp., *Bull,* n° 18, p. 45, n° 86.)

(3) Cette règle n'a cependant rien d'absolu, sans doute, car si l'on trouve parfois le nom de certains potiers écrits au nominatif comme *Novius, Censorinus* et *Braculus*, par exemple, pourquoi leurs prénoms et surnoms, écrits en abrégé, ne se liraient-ils pas de même au nominatif.

Carthage (1). Sa lecture confirme donc la nôtre en tous points.

Trouvée à Cherchel (Coll. de M. de Chancel, sous-préfet.)

7.

Sur le fond intérieur d'un plateau en terre rouge vernie, avec pied et rebord vertical orné à l'extérieur de figures en relief : quatre chiens en arrêt et quatre chiens courant à gauche placés alternativement et à égale distance les uns des autres. Diamètre intérieur : 0,17.

P·CLO·PRO

Estampille en forme de plante de pied, longue de 22 millimètres. Caractères en relief et hauts de 3 millimètres, bien conservés.

Le nom du potier *Clodius Proculus* n'est pas inconnu. Cherbonneau l'a relevé sur une soucoupe en terre rouge du musée de Constantine, mais écrit de la sorte : CL·PRO (2), et Berbrugger sur un plat également en terre cuite du musée d'Alger, où les sigles CLO et PRO sont séparés par un petit signe en forme de flèche (3). Mais, sur aucune de ces poteries, le nom et surnom du fabricant ne se trouvent précédés, comme sur notre soucoupe, de l'initiale de son prénom P*(ublius)*.

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

8

Au-dessous d'une lampe en terre jaunâtre ornée de stries ondulées et verticales. Long. 11 cent.; larg. 8 cent.; haut. 3 cent. :

SA
PASI

Caractères en creux tracés sur deux lignes au centre d'un quadruple filet, hauts de 7 à 10 mill. Les A ne sont pas barrés ou l'étaient peut-être si haut que leur barre transversale s'est confondue par usure avec leur sommet.

Le P. Delattre a relevé, sur une lampe trouvée à Carthage, en 1882, dans un cimetière de bas officiers de la maison des Césars, la marque suivante :

EXO
FICIN
PASSI

(1) Acad. d'Hipp. *Bull.* n° 18, p. 45, n° 85.
(2) *Recueil de Const.*, t. XVIII, p. 265 ; L. Renier, n° 2423.
(3) *Rev. Afric.*, t. VII, p. 201.

Y aurait-il entre sa marque et la nôtre une similitude de nom ? C'est fort probable (1).

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

9

Sur le fond d'une lampe en terre rouge, ornée d'une couronne. Long. 108 mill.; larg. 73 mill.; haut. 25 mill.

L·SEM·HAꞵ

Caractères en creux, hauts de 5 à 6 millimètres.

Cette marque, encore très nette, est terminée par un petit cœur placé un peu au-dessus de la ligne d'écriture. Les hastes de gauche dans les lettres M et A sont de la moitié plus courtes que les hastes de droite, de sorte que la dernière ressemble à un *lambda* minuscule et la première à deux *lambda* minuscules juxtaposés.

On voit cette marque de potier sur une lampe du musée de Carthage (2). Nous ne l'aurions, par conséquent, pas reproduite ici si nous n'avions pas remarqué que, sur la lampe de M. de Chancel, on lit, non pas HAO, mais HA suivi du cœur qui, ainsi que la couronne, sert de signe terminatif dans un grand nombre d'estampilles.

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

10

Sur le fond intérieur (fragment) d'un petit plateau en belle terre rouge vernie. Diamètre en l'état : 0,17 cent.

C·MEMI

Dans un cartel en forme de plante de pied, long de 21 millimètres.

Caractères en relief, hauts de 4 millimètres et très nets; M et E formant sigle.

Nous ne connaissons aucune autre poterie marquée au nom du potier C*(aius)* MEMI*(us)*. Nous donnons donc son estampille comme très probablement inédite.

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

11

Au-dessous d'une grande lampe à deux becs, *bilychnis,* en terre cuite d'un rouge pâle, ayant une anse en forme de losange et pour sujet d'ornement un petit autel accosté à droite et à gauche de 2

(1) Acad. d'Hipp., *Bull.* n° 18. p. 40, n° 31.
(2) Acad. d'Hipp., *Bull.* n° 18, p. 38, n° 14.

palmiers au tour desquels sont enroulés deux banderoles ou deux serpents. Long. 18 cent.; larg. 75 mill.; haut. 25 mill.

M NOVIV

Caractères en creux, hauts de 4 millimètres.

Cette marque de fabrique reparaissant ici, sans S et sans être suivie de la syllabe TI, doit-on lire M*(arcus)* NOVIV*(s)* ou M*(arcii)* NOV*(ii)* IV*(sti)*? On connaît notre manière de voir à cet égard; nous n'y reviendrons pas. Nous ajouterons seulement que les potiers romains ne paraissent pas s'être toujours servis d'estampilles uniformes; qu'ils se souciaient fort peu, sans doute, de signer toujours leurs produits de leurs prénom, nom et surnom. Doit-on en conclure, au contraire, que les lampes munies d'une estampille incorrecte ou incomplète sont peut-être des lampes contrefaites? C'est encore possible, car la contrefaçon en matière d'industrie n'est pas d'origine exclusivement moderne; elle remonte, sans doute, à la plus haute antiquité.

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

12

Au-dessous d'une lampe d'un rouge effacé, ornée d'un sanglier courant à gauche. Long. 95 mill.; larg. 67 mill.; haut 23 mill. :

SYRTICI

Caractères en creux, hauts de 6 millimètres.

La quatrième et la cinquième lettre n'étant pas très nettes, nous proposons les variantes suivantes: SYRTECI, SYRTIPI ou SYRTEPI, en attendant qu'une marque plus lisible de ce potier se découvre et nous fixe d'une manière définitive sur la véritable orthographe de son nom.

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

13

Sur le fond intérieur d'une soucoupe en belle terre rouge gardant les traces d'un vernis de la même couleur :

OF·PVLENI

Empreinte rectiligne longue de 19 millimètres et large de 3.

Caractères en relief.

La partie inférieure des trois premières lettres du nom de fabricant étant effacée, nous donnons notre lecture non comme certaine, mais comme très probable seulement. On pourrait peut-être lire

RVFINI ou mieux encore PVFINI dont la marque a été relevée déjà sur une lampe du musée de Constantine (1) et sur une lampe du musée de Carthage (2).

Dans le premier cas (PVLENI) V et L seraient liés; dans le second (PVFINI), I et N.

Or, si notre lecture était la vraie, on serait ici en présence d'une nouvelle variante des marques déjà fort nombreuses trouvées au nom des PVLLAENI (3).

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

14

Sur le fond intérieur d'une soucoupe en terre rouge avec pied circulaire et rebord légèrement évasé :

IICINAMAC

Empreinte rectiligne longue de 19 millimètres et large de 3.

Caractères en relief. Les lettres M et A sont jumellées; la traverse supérieure de F n'existe pas; N et A sont très frustes.

Nous ne saurions dire au juste, par conséquent, s'il faut lire *(o)*FICINA ou LICINI. Cependant, nous proposons *(o)*FICINA ou *(of)*FICINA comme plus probable et constatons, en outre, que nous sommes encore en présence ici d'un ustensile de ménage sorti des mains du potier MACRINVS de Caesarea.

Trouvée à Cherchel. (Coll. de M. de Chancel.)

15

Aux marques de fabrique relevées sur les lampes et plateaux apportés de Cherchel par M. de Chancel, nous ajoutons les marques suivantes. Sur une lampe en terre rouge appartenant à M. le curé Mougel, de Duvivier :

EX
O·C·ACCE
ꓵ ⊏

La lampe, munie d'une anse, longue de 11 centimètres et demi et large de 7, présente de nombreuses traces de vernis brun et d'or-

(1) L. Renier, n° 4235; *Corp.* n° 10478-42.

(2) Acad. d'Hipp., *Bull.* n° 18, p. 37, n° 5.

(3) Acad. d'Hipp. *Bull.* n° 18, p. 42 etn°s 51, 52,45, 48, 93, 94 et 95; *Bull.* n° 20, p. 111 et 112.

nements en relief courant sur son pourtour.

Les lettres tracées à la pointe, encore assez profondes et lisibles, en général, ont 6 millimètres de haut. L'A ressemble à un *lambda* grec. Celles de la dernière ligne paraissent appartenir à l'alphabet punique ou libyque.

Le nom ou plutôt le surnom d'*Acceptus* n'est pas étranger à l'Afrique romaine. Le *Corpus* en fournit quatre exemples, mais on ne connaît encore aucun potier de ce nom, si ce n'est celui-ci. Sa marque de fabrique est donc inédite.

16

Au-dessous d'une lampe en terre rouge munie d'oreillons et d'un petit trou percé entre les deux ouvertures pour recevoir l'épinglette; sans sujet d'ornement ni anse de suspension.

Trouvée à Hippone, sur la rive droite de la Seybouse (olim *Ubus*), ferme Lacombe :

P

Lettre haute de 18 millimètres, placée au centre d'une moulure circulaire large de 5 millimètres et d'un diamètre intérieur de 3 centimètres.

Le musée archéologique de Constantine renferme deux lampes en terre cuite portant pour marques de fabrique l'une la lettre B, l'autre la lettre X. Il possède bien encore deux fragments de vases portant les lettres M et R; mais, en les examinant à la loupe, Alexandre Cherbonneau a remarqué que chacune d'elles était précédée d'un point séparatif, ce qui indique clairement qu'elles étaient toutes deux précédées d'une autre lettre disparue par usure ou accident.

17

Lampe ronde monolychne, en terre rouge un peu brûlée par la cuisson, munie d'une anse pleine (brisée) et de trois trous de suspension pratiqués à égale distance les uns des autres sur le pourtour.

Épaiss. 25 mill.; long. 95 mill.; larg. 6 cent.

La partie supérieure et concave est ornée d'une figure d'homme en relief entourée d'une moulure.

Sur le cul et au centre de deux rainures concentriques assez profondes, on lit :

CLO·HEL

en caractères assez profonds, hauts de cinq millimètres et bien conservés.

Cette marque de fabrique n'est pas nouvelle. Jannsen, MM. L. Renier, A. Guichard et le P. Delattre l'ont déjà relevée sur des lampes trouvées à Tunis *(in agro Tunetano)*, à Constantine, à Tébessa (1) et à Carthage (2).

Toutefois les deux lampes trouvées près de Tunis et à Carthage par Humbert et le P. Delattre portent l'estampille du potier *Clodius Heliodorus* écrite ainsi:

CLO-HELI

Elle diffère donc légèrement de la marque du même potier relevée sur les deux lampes trouvées à Constantine et à Tébessa par MM. L. Renier et A. Guichard et sur celle que le capitaine Melix a rapportée de Lambessa et a bien voulu nous communiquer.

18

Lampe en terre jaune, de forme ronde et d'une fabrication très commune; munie d'un seul bec et d'une anse en anneau; très concave à sa partie supérieure qui est ornée, au centre d'un cercle très irrégulier, d'une sorte de fleurs à quatre lobes. Long. 97 mill.; larg. 7 cent.; haut. 35 mill.

Au revers on lit, au milieu d'un cercle assez profond mais irrégulier, comme celui de la partie supérieure, les lettres suivantes:

LAVRIVS

tracées à la pointe, de hauteur très variable (7, 10, 12 et 14 mill.) et assez mal conformées.

Si notre lecture était certaine, on pourrait lire cette marque, car c'en est une indubitablement, de la manière suivante:

L*(ucii)* AVR*(elii) Jus(ti)* ou IVS*(tiniani)*

ou tout simplement *Laurius*, ainsi qu'on lit le nom des potiers *Gloriosus, Dalmatius, Aemilianus, Censurinus* (3), *Noetus, Pétrullus* et *Braculus* sur d'autres lampes (4). Mais son déchiffrement est si difficile et prête si bien le flanc à la controverse que nous n'osons rien affirmer à son égard.

(1) *Corp.* n° 10478, b a, b c.
(2) Acad. d'Hipp. *Bull.* XVIII p. 40, n° 29; *Bull.* XX, fasc. I, p. n° 19.
(3) Acad. d'Hipp. *Bull.* n° 17, p. 79-86. *Bull.* n° 18, p. 50.
(4) *Corp.* n° 10478, *28, 45, 48.*

La lampe, trouvée dans les ruines de *Lambiridi* (Khirbet Ouled Arif), nous a été communiquée par M. le capitaine Melix.

19

Au-dessous d'une lampe ronde monolychne, en terre rougeâtre, du musée de Philippeville. Larg. 0,075; long. 0,108; épaiss. 0,023.

CIVNDRAC

Caractères en creux, hauts de 4 à 5 millimètres, assez bien conservés, sauf le D et l'R dont la partie inférieure est effacée.

La marque du potier *Caius Junius Draconis* a été relevée déjà par Janssen, Huebner, Cherbonneau et le P. Delattre sur des lampes trouvées à Tunis, au cap Dimas (*Thapsus*), à Mateur, à Constantine (1) et à Carthage. Nous ne la reproduisons ici, d'après un estampage de M. Dry, conservateur du musée de Philippeville, que parce qu'elle est surmontée de trois points en relief et disposés en triangle, tandis qu'on n'en voit qu'un au-dessous, et que sur toutes les autres lampes du même potier, ces points n'existent pas.

20

Sur le revers d'une belle petite lampe ronde en terre rouge, avec bec arrondi, anse en anneau et buste d'homme moulé en relief sur la partie supérieure et concave, trouvée tout récemment (mars 1885) dans une fouille pratiquée à Philippeville, sur la propriété de M. Bourdage qui en a fait don au musée de cette ville avec un certain nombre de petits vases en terre cuite et en verre trouvés au même endroit. Long. 0,097; larg. 0,065; épaiss. 0,023.

IVSTI

Caractères en creux, hauts de 7 mill. et très nets.

Cette marque de fabrique n'est pas inédite. Elle s'est rencontrée déjà sur trois lampes trouvées, l'une à Béja, l'autre à Constantine (3) et la dernière à Carthage (4). Elle appartient aux potiers *Marcus Novius Justius* et *Caius Novius Justius* dont nous avons donné et signalé les estampilles dans cet article sous les nos 5 et 11.

(1) *Corp.* n° 10478-19.
(2) Acad. d'Hipp., *Bull.* n° 18, p. 45, n° 81.
(3) *Corp.* n° 10478-20, *a*, *b*.
(4) Acad. d'Hipp., *Bull.* n° 18, p. 38, n° 17.

21

Au-dessous d'une lampe monolychne, en terre jaune, du musée de Philippeville, à bec allongé et manche brisé; large de 0,065; longue de 0,107 et haute de 0,030.

ARIA

Caractères en creux, hauts de huit millimètres et détériorés assez gravement par la personne qui les a nettoyés pour les lire plus facilement, sans doute. Aussi nous a-t-il été assez difficile de reconnaître sur l'estampage qui nous en a été envoyé par M. Dry' que l'A initial et non barré formait auparavant sigle avec la lettre M et que le dernier A barré formait sigle aussi avec les lettres I et N. De sorte qu'en restituant ce qui manque aujourd'hui à cette marque de fabrique, nous avons obtenu, non sans peine, je le répète, le nom suivant :

MARIANI

que le P. Delatre a copié sur une lampe trouvée tout récemment à Carthage par M. Vernaz et publié dans ce fascicule même sous le n° 26.

On n'en connaît point d'autre exemple, en Afrique du moins.

22

Sur le revers d'une jolie petite lampe chrétienne en terre rouge, ayant pour sujet d'ornement deux palmes placées verticalement à droite et à gauche de l'ouverture centrale et deux couronnes posées au-dessus et au-dessous de cette même ouverture, au centre de deux cercles dont le premier est orné de festons. Bec arrondi, anse brisée. Long. 0,090; larg. 0,076; haut. 0,025.

C·CAR

Dans un cartouche arrondi à ses deux extrémités, mais s'amincissant légèrement de gauche à droite, de 15 mill. de larg. et 6 mill. de haut. moyenne.

Cette marque est tellement effacée aujourd'hui, que nous ne sommes parvenu à la déchiffrer qu'en lisant l'estampage de M. Dry par transparence (1).

(1) Le papier employé par M. Dry pour son estampage étant trop épais (papier écolier) n'a pu pénétrer dans le creux de caractères d'aussi faibles dimensions et aussi effacés. Ils n'y ont donc laissé d'autres traces que

Le P. Delattre publie dans ce fascicule même (p. 44, n° 46), la marque suivante :

C·CAR·MINI

qu'il a relevée sur le goulot d'une grande amphore trouvée à Carthage et qui ne saurait être autre que celle, plus complète, de notre potier C*(aius)* CAR*(inius ?)* MINI*(anus ?)*.

L'une et l'autre sont inédites. (Musée de Philippeville.)

23

Lampe en terre d'un rose très pâle, gardant la trace d'un vernis rouge, de forme ronde, légèrement concave à sa partie supérieure ; bec arrondi, allongé et garni de deux volutes ; anse brisée. Dans le champ, une femme nue s'appuyant sur le bord d'une cuvette soutenue par un pied cannelé *(labrum)* pendant qu'une esclave *(aquaria)* également nue, verse dans le bassin le contenu d'un petit vase à deux anses. Long. 0,11 ; larg. 0,077 ; haut. 0,027.

Au revers on lit :

LMADIEC

en caractères hauts de 5 mill. bien formés et conservés, sauf le premier dont il ne reste plus qu'une amorce à la partie inférieure.

On trouve le même sujet d'ornement sur une lampe du musée de Constantine (1) et la même marque de fabrique, L*(ucii)* M*(arci)* ADJEC*(ti)*, sur deux lampes du musée de Leyde rapportées de Béja et de Tunis par Humbert (2), et sur une troisième lampe du musée de Carthage signalée tout récemment par le P. Delattre (3).

Trouvée à Tébessa par M. Garnier, notaire, qui a eu l'amabilité de nous l'offrir.

24

Sur le fond d'une petite lampe en terre rougeâtre non vernissée, avec bec arrondi et anse en forme d'anneau, surface très concave, ayant pour sujet d'ornement, dans le champ : un croissant surmon-

celle résultant de la pression et des différences de densité obtenues par ce moyen et visibles seulement par transparence, comme dans le papier filigrane qui sert aux billets de banque et à l'Administration du Timbre.

(1) *Ann. de Const.* ann. 1858-59, p. 106, n° 422 ; ann. 1862, p. 47, n° 671.

(2) *Corp.* T. VIII, n° 10478-22.

(3) Acad. d'Hipp. *Bull.* n° 18, p. 37, n° 4.

té d'une étoile à huit rayons. Long 0,10 ; larg. 0,07 ; haut. 0,025 :

PRINCI■I

Caractères en creux, hauts de 3 millim. et suffisamment nets encore pour être lus sans le secours d'une loupe. L'avant-dernière lettre seule a disparu complètement.

C'est la première fois que le nom du potier PRINCI[*p*]I*(nus)* ou PRINCI[*p*]I*(nianus)* apparaît sur une lampe romaine ; mais ce nom ou plutôt ce surnom *(cognomen)* n'est pas tout à fait étranger à l'Afrique romaine. On l'a déjà relevé sur deux pierres tumulaires trouvées l'une à Cirta (1), l'autre près de Sidi-bel-Abassi, dans les ruines de l'*Oppidum Silensium* (2), voisin de la *respublica Siguttanorum* (Sigus).

Outre que cette petite lampe, rapportée de Tébéssa par notre collègue M. Garnier, qui nous l'a offerte très gracieusement, se fait remarquer par ses emblèmes puniques et libyques d'un fort relief et qu'elle est revêtue d'une marque de fabrique inédite, elle a cela de particulier que cette marque est placée *obliquement* dans un cercle, tracé régulièrement, de 36 mill. de diamètre.

En résumé, il y a tout lieu de croire qu'elle a été fabriquée par un indigène romanisé, à *Sila* même ou tout ou moins dans une des nombreuses poteries situées autour de Cirta : *Tiddis* (Khaṇeg), *Uzelis* (Oudjel), etc.

25.

Sur le bord d'un assez grand et gros plat (fragment) en terre rouge brique non vernissée, et dans un cartouche rectangulaire de 25 mill. de larg. sur 20 mill. de haut., imprimé verticalement et accosté à droite par deux bustes d'homme et de femme, à gauche par deux semelles de souliers bordées de clous avec traits indiquant les doigts de pied, symboles chrétiens dont la signification est bien connue :

EX·O·MAR

Caractères en relief, hauts de 8 millim., un peu grêles, mais très réguliers et parfaitement conservés. M, A et R forment sigle ou monogramme.

Trouvé à Bougie. (Coll. de M. le Dr Hagenmüller.)

(1) *Corp.* T. VIII. n° 7561.
(2) *Corp.* T. VIII, n° 5880.

D'après la courbe décrite par notre fragment qui mesure 0,105 de longueur moyenne sur 0,04 de larg., le plat devait avoir un diamètre intérieur d'au moins 18 centimètres. Trois trous percés à égale distance l'un de l'autre (0,055) sur la ligne médiane de son rebord, indiquent, en outre, qu'on l'avait suspendu à la voûte d'une *memoria* ou chapelle, sans doute, et qu'il avait servi de vase votif.

Comment se nommait son fabricant? Voilà ce qu'on ne saurait dire au juste, car les noms et surnoms commençant par la syllabe MAR ne sont pas rares, en Afrique. A elles seules les pierres tumulaires romaines trouvées en Algérie ont fourni jusqu'à 21 *Marinus*, 24 *Marcianus*, 35 *Marcellus* et 125 *Martialis*. Par contre les lampes en terre cuite n'ont donné jusqu'à présent qu'un *C. Marius* et que deux *Q. Marius*.

Que notre fabricant se soit appelé *Marius*, c'est fort probable, puisque tout dernièrement encore on a découvert à Collo, qui n'est pas très éloigné de Bougie, une lampe qui portait ce nom (1); mais ce qui n'est pas moins probable et presque certain, c'est qu'il était de Saldae où du temps de l'empereur Hadrien déjà (117-138) existaient, au dire de L. Renier, plusieurs fabriques de poterie établies sur les domaines de l'empereur ou de Sabine, sa femme dont les Saldantiens étaient obligés d'employer les produits (2).

(1) *Rec. des Nat. et Mém. de la Soc. Arch. de Const.* T. XXIII, p. 73.

(2) En compensation de cette obligation, les colons de Saldae auraient été, suivant quelques auteurs, dispensés de certains impôts. Mais la dédicace sur laquelle on semble s'être appuyé et dans laquelle Saldae est décorée du titre de *Colonia Augusta Saldantium Septimanorum immunis* est postérieure à la mort de Galérius Maximianus (311), puisque l'empereur y est gratifié du titre de *divus* (a).

D'un autre côté, si l'empereur Hadrien avait fait de Saldae une colonie exempte d'impôts, *immunis*, les habitants se seraient bien gardés de ne pas le rappeler et de ne pas s'en vanter sur le monument qu'ils élevèrent à Sabine, après sa mort, et dont la dédicace est parvenue jusqu'à nous (b).

On ne saurait donc affirmer que les Salditains avaient été exemptés sous Hadrien de certains impôts, parce qu'on les avait forcés de n'employer dans leurs constructions que des briques provenant des fabriques établies sur ses

(a) Hase. *Journal des Savants*, 1807, p. 657; Lapène, *Vingt-six mois à Bougie*, tab. 2; Delamare, *Expl.* tab. 7, n° 3; L. Renier, *Insc. rom. de l'Algérie*, n° 3511; *Corpus*, T. VIII, n° 8931.

(b) *Rec. de Const.*: 1875, p. 425; *Bull. d'Hipp.* 1876, p. 146; *Corp.* T. VIII, n° 8929.

Qu'il en ait été ainsi ou non, toujours est-il qu'en aucune ville d'Afrique on a trouvé autant de briques et aussi peu de pierres de taille qu'à Bougie, l'ancienne Saldae, où cependant la pierre ne manquait pas, puisque la ville est bâtie sur le rocher et entourée partout de masses calcaires compactes et grises, susceptibles de fournir des blocs de la plus belle dimension. Les Hammadites, à la fin du 11me siècle, les Espagnols au commencement du 16me et les Français, en 1833, n'employèrent dans leurs constructions presque rien que des briques trouvées sur le sol. Le quartier des cinq Fontaines ou du vieux Bougie, a été, pour ainsi dire, pour ses nouveaux habitants, une carrière inépuisable de briques romaines (1).

Il n'y aurait donc rien d'extraordinaire à ce que notre potier fut, comme ses confrères C. Cominius Sarinianus et Calpetanus, de Saldae.

On a trouvé à Rome, il est vrai, des briques portant la marque de ces deux potiers (2), mais on ne saurait en conclure que leurs fabriques étaient situées en Italie et non en Afrique. On ne saurait admettre, en effet, que les navires qui venaient embarquer l'*annone* à Bougie arrivaient d'Italie chargés de briques, car, outre que ces matériaux n'avaient pas assez de valeur pour que Rome en fit l'exportation jusqu'en Afrique, les navires qui venaient à Chullu (Collo), à Rusicade (Philipppeville) et autres ports du littoral africain, y auraient apporté des matériaux semblables, et on n'en trouve pas traces.

Nous partageons donc entièrement l'avis de M. Poulle qui n'admet pas que les briques de Bougie soient venues d'Italie et croit plutôt que celles de Rome qui portent l'estampille de *Sarinianus* et de *Calpetanus* sont parties de Saldae, à moins cependant qu'elles n'aient été fabriquées sur quelque propriété impériale des environs de Rome dont nos deux potiers africains s'étaient peut-être rendus fermiers par la faveur de quelque grand personnage ou d'un *procurator rerum privatarum* (3).

domaines ou sur ceux de sa femme. Il est plus probable que Saldae obtint ce privilège de Maximien, après la grande insurrection des Quinquègentiens, fomentée par Julianus, en 297, dont elle avait eu, sans doute, beaucoup à souffrir.

(1) C. Poulle. Rec. de Const. 1875, p.

(2) Fabretti, 503, 101.

(3) *Rec. de Const:* 1875, p. 425-434.

Mais là où nous avons le regret de ne pas être tout à fait d'accord avec notre savant et excellent collègue de la Société archéologique de Constantine, c'est lorsque partageant, sans doute, l'opinion de L. Renier, il semble dire que les briques fabriquées au nom de C. Cominius Sarinianus datent absolument du règne d'Hadrien (117-138). Nous avons tout lieu de croire, au contraire, qu'elles ont été fabriquées beaucoup plus tard, c'est-à-dire du temps de Constantin (306-338), et à la même époque que celle qu'on a trouvée également à Bougie, en 1853, portant l'estampille suivante :

[*ex pre*] FAV OPUS DOLIARE
[*a*] CALPETAN BERN [*a*] (1)

Cette estampille indique clairement, en effet, que la brique a été fabriquée sur un domaine appartenant à *Fausta,* la fille du vieil empereur Maximien que Constantin épousa, comme on sait, en l'an 307, étant gouverneur des Gaules et que Calpetanus, esclave né dans la maison de son auguste père, avait été établi comme potier sur ce domaine (2).

De même que notre plat marqué au nom de Marcius ou Marcianus, les briques estampillées aux noms de *C. Cominius Sarinianus* et de *Calpetanus* datent donc du règne de Constantin et non de celui d'Hadrien,et proviennent de fabriques établies aux environs de Saldae sur des domaines impériaux, et non de poteries établies près de Rome, sur des domaines de même nature.

26

Au-dessous d'une jolie petite lampe en terre jaunâtre, gardant la trace d'une peinture rouge brunie par le temps et l'humidité, de forme ronde, sans anse, concave à sa partie supérieure, avec bec arrondi et garni de volutes, ayant pour sujet d'ornement un amour ailé courant à droite, tenant de la main gauche un chevreau lié par les quatre pattes et de la main droite, passée en arrière, un arc.

Long. 0,098 ; larg. 0,069 ; haut. 0,025 :

P·M·SA

Caractères en creux, hauts de 0,069, assez bien conservés.

(1) BERNA pour VERNA.

(2) Nous ferons remarquer ici que Maximien, l'associé de Dioclétien à l'empire (286-305), était venu lui-même en Afrique, en 297, pour y combattre et

Le musée de Leyde possède deux lampes provenant d'El-Djem et de Béja (Tunisie) sur lesquelles Janssen a lu :

L·M·SA

Notre marque de fabrique ne diffère donc de celle-ci que par l'initiale du *praenomen :* P*(ublius)* au lieu de L*(ucius).*

En fait de potier, nous n'en connaissons qu'un, en Afrique, dont le *cognomen* commence par SA ; c'est *Sarinianus,* de Saldae (Bougie). Mais comme son estampille ne s'est rencontrée jusqu'à présent que sur des briques et qu'il signait *C. Cominii Sariniani* en toutes lettres, nous ne saurions admettre que la petite lampe que nous décrivons ici et qui nous a été communiquée par notre aimable collègue M. le capitaine Moinier, sort de ses ateliers. D'un autre côté, comme nous ne connaissons, en Europe, ni tuile, ni vase, ni lampe ou autre poterie, portant la marque P·M·SA ou L·M·SA, nous nous abstenons de chercher le véritable nom de son fabricant qui peut être aussi bien *Publius Marcius Saturus* que *Publius Marcius Saturninus* ou autre nom de ce genre.

27

Sur le fond plat du petit vase en terre cuite que l'Académie d'Hippone a fait connaître par les deux planches X et XI de son *Bulletin n° 18* (1) et que M. Abel Farges a eu l'amabilité de m'offrir ces temps derniers comme souvenir, nous croyons distinguer encore assez nettement les lettres suivantes :

YOVCVS

hautes d'un centimètre et surmontées de deux X distants l'un de l'autre de 0,015.

Nous avons d'abord lu VOVCVS, mais en y regardant de plus près nous avons constaté que la haste de droite du premier V dépassait, en bas comme en haut, la ligne d'écriture et qu'on pouvait

réduire le tyran Julianus et les Quinquégentiens qui s'étaient alliés à l'usurpateur et qu'à la suite de ses victoires il avait fait obtenir à sa fille d'importantes propriétés dans les environs de Saldae.

(1) C'est à tort qu'au bas de ces deux planches l'Académie d'Hippone a indiqué que ce petit vase en forme de petite cruche ou amphore à deux anses, était en argent repoussé. Il est tout simplement en terre cuite d'un gris tirant un peu sur le jaune.

prendre, par conséquent, cette lettre pour un Y. Nous proposons donc de lire YOVCVS et de rapprocher ce nom de celui de *Youks* ou d'*Okkous* que les Arabes donnent aux ruines situées à 16 kilomètres N. O. de Tébessa, dans un des sites les plus pittoresques de la contrée et de l'Algérie peut-être.

Quoique cette marque sorte quelque peu du type ordinaire des estampilles de potier et prête le flanc à la critique, nous ne la présentons pas moins comme telle. L'objet en lui-même qu'elle accompagne valait la peine d'être signé d'ailleurs, car on ne peut guère en rencontrer de mieux décoré. D'un côté, l'Abondance tenant de la main gauche la corne merveilleuse qui lui fut donnée par Jupiter, et de la main droite, appuyée contre la poitrine, un bâton à l'extrémité duquel est suspendu un objet qu'on ne peut plus distinguer nettement ; de l'autre côté, Mercure tenant de la main gauche le *caducée,* symbole de la paix, et de la main droite une bourse, emblème de la richesse, sont modelés en relief et à la main avec un certain talent, c'est incontestable. En tout cas, ces deux divinités, placées chacune entre deux ceps de vigne chargés de raisins, semblent indiquer que dans les environs de Tébessa, la vigne était cultivée sur une grande échelle et qu'on y faisait un commerce assez considérable de vins. L'allégorie semble même ne laisser aucun doute à cet égard.

A. PAPIER.

FINE ARTS LIBRARY
3 2044 034 908 517